

Bulletin municipal n° 5 du Pont de Montvert

Édition annuelle, janvier 2013

Sommaire

Page 1 :
Éditorial

Pages 2-3 :
Budget-Finances

Pages 4-5 :
Rétrospectives 2012

Page 10 :
Les dossiers en cours

Pages 11-13 :
Les travaux d'investissements 2012

Page 14 :
Vie du village

Page 15 :
Solidarité

Page 16 :
Bilan gîte et camping

Pages 17-19 :
Associations

Page 20 :
Projets 2013

En ce début d'année, permettez-nous d'adresser à chacun d'entre vous, en nos noms personnels, Sophie Pantel Conseillère générale et régionale et Alain Jaffard Maire, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2013. Santé, bonheur et prospérité pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Comme à l'accoutumée, nous souhaitons au travers de notre journal d'information faire un bilan non exhaustif de l'action de la municipalité, mais aussi des événements, animations qui ont pu concerner la commune.

L'année 2012 vient de s'achever, riche en événements. En premier lieu événements politiques avec une élection sénatoriale partielle en Lozère, les élections présidentielles puis des élections législatives, la démission de Sophie, son départ pour la région et l'élection d'un nouveau Maire.

Cette année fut celle de l'élaboration du projet de Charte du Parc National, objet de nombreuses réunions et qui vient d'être soumise à enquête publique. Texte important sur lequel la commune a maintenu, malgré les progrès constatés lors de son élaboration, un avis réservé et sur lequel il faut rester vigilant.

Cette année est aussi celle de la mise en place des instances de gestion du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des « Causses et Cévennes », dont la totalité de notre Commune fait partie. Les élus et les acteurs locaux ont été présents dans les commissions et groupes de travail pour défendre une exploitation partagée de ce label au bénéfice de tous. Un nouvel enjeu pour l'avenir de notre territoire.

Une nouvelle fois, le conseil municipal a malheureusement dû délibérer pour défendre soit des services essentiels à la vie quotidienne, soit l'intégrité de son territoire :

- contre le risque de voir disparaître l'aide technique de l'État aux petites communes pour la voirie et l'ins-truction de l'urbanisme

- contre les projets négatifs d'évolution des services ferroviaires dans notre région, et nous regrettons la décision de rattachement de Vialas à une communauté de communes gardoises

malgré les positions exprimées par de nombreux acteurs locaux (conseils municipaux, Conseil communal, habitants...).

Dans ce contexte, nous pouvons être satisfaits de connaître avec Fraissinet et St Maurice un « boom » démographique puisque nous recensons 12 naissances en 2012. Autre signe de vitalité, l'action des nombreuses associations qui œuvrent pour la vie et l'animation de nos communes.

Notre commune connaît une situation financière saine qui nous permet de maintenir notre appui à l'ensemble de ces associations. Elle nous permet également de garder un bon niveau d'investissement et de voir ainsi la concrétisation de nos projets avec les travaux de rénovation du temple, l'achèvement des logements du Pré Platon et les premières installations d'habitants, la construction de la passerelle trait d'union entre ces deux quartiers bordant le Rieumallet, passerelle qui offre de nouvelles perspectives de promenade dans notre village.

Les dossiers en cours d'aménagement de la place de l'église par la commune, de rénovation de la cure et de nouvelle gendarmerie par la communauté de communes, seront nos principales réalisations de demain. Les projets ne manquent pas. Nous allons travailler en 2013 sur la nouvelle classification de tourisme et essayer d'obtenir le label de station classée, mais nous souhaitons également demander le classement du village comme « Village d'art et d'histoire » ou « Village Métiers d'Art » grâce au label national « Métiers d'art » obtenu par l'AMAC en 2012.

Merci à tous ceux qui accompagnent la municipalité, qui nous aident. Cela nous fait chaud au cœur et nous incite à continuer d'avancer

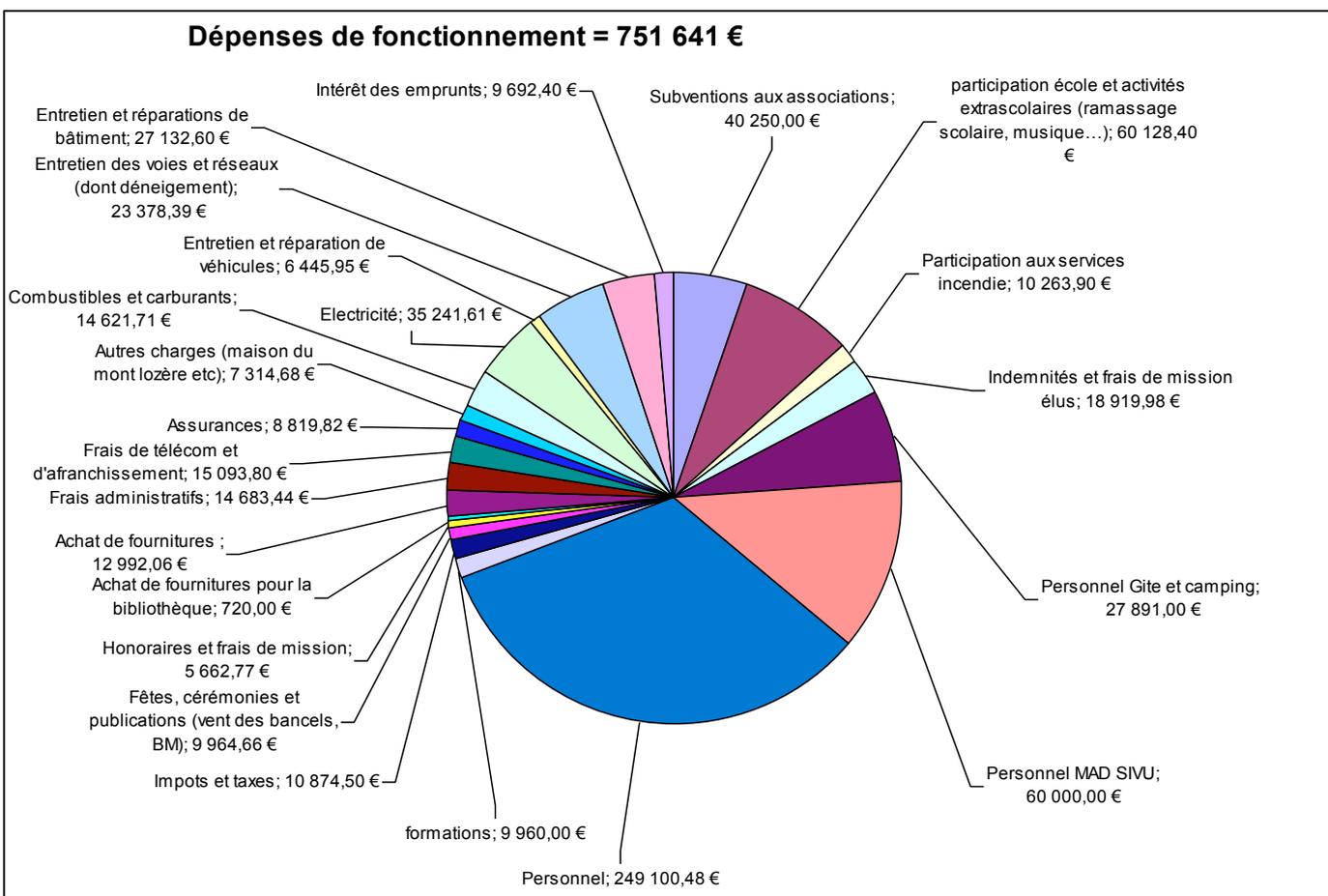
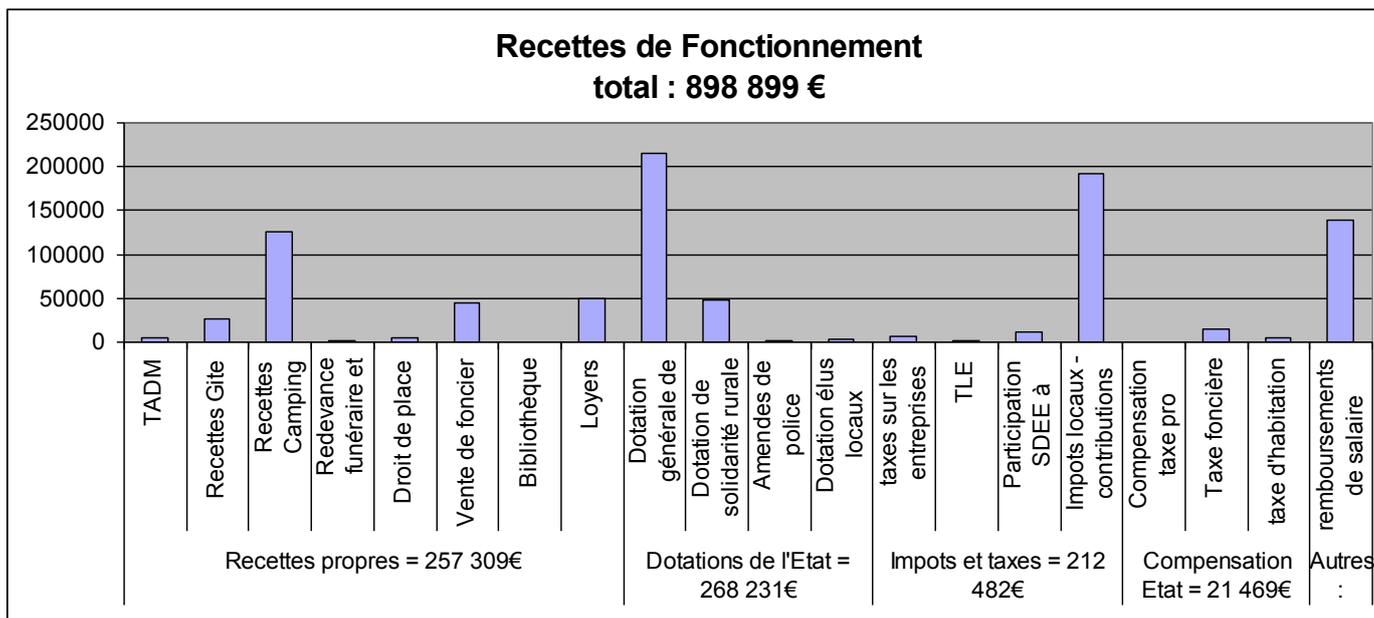
Pour 2013, un message de soutien à ceux qui ont été dans la peine, à tous ceux qui ont connu des difficultés en ces temps de crise. Notre municipalité essaie, dans la mesure de ses moyens et compétences, d'être à leur côté.

Bonne lecture et bonne année 2013.

Sophie Pantel - Alain Jaffard

BUDGET 2012

En bref



Le budget général du Pont de Montvert est bénéficiaire cette année encore, en fonctionnement. Cela permet à la commune de dégager un autofinancement assez important pour les projets d'investissement 2013, puisqu'il s'élève à presque 150 000 €.

Vie des services

Cette année la commune a bénéficié de la présence de deux CAE en renfort de ses fonctionnaires : Christelle Folcher qui a été d'une aide précieuse à l'administratif, mais également en aidant au gîte et à l'école.

Christiane Molines qui a assuré l'accueil à la bibliothèque durant les horaires d'ouvertures (hors mercredi), et effectué un gros travail de numérisation de la collection de la bibliothèque!

Enfin, à la suite d'une série de réunions de concertation entre madame le Maire et le personnel communal, en présence d'une assistante sociale mandaté par l'entreprise « Conseil Social Plus », un règlement intérieur à la mairie a été rédigé et approuvé par le conseil municipal en juillet 2012!

CCAS

Cette année encore le CCAS de la commune du Pont de Montvert a bien fonctionné, avec plus de 7000 euros de dépenses.

Dans ces dépenses on trouve notamment 3500 euros investis dans des travaux de rénovation de l'appartement des CCAS de la commune du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère.

Ainsi que 950 euros d'aides attribuées à des personnes en difficultés sur décision du Comité.

Et 1400 euros dépensés pour les colis distribués aux personnes âgées à Noël. Cette somme couvre les colis des Noëls 2012 et 2011.

Si vous vous trouvez dans une situation financière problématique, n'hésitez pas à effectuer une demande d'aide sociale auprès du CCAS de votre commune. Pour ce faire, il faut envoyer un courrier à l'adresse de Monsieur le Président du CCAS, à la mairie, décrivant la nature de votre problème et de l'aide que vous demandez. Joignez à votre courrier toutes les pièces qui vous semblerait pertinentes.

Emploi saisonnier

La baignade n'a pas pu être ouverte dès juillet comme les années passées, en raison des difficultés que nous avons rencontré pour recruter un surveillant disposant des diplômes requis. Ouverte en août sous la surveillance de Manon Pagano, la baignade a connu comme à l'accoutumée un vif succès.



À SAVOIR

Subventions 2012 aux associations

Théâtre clandestin	300,00 €
Les Amis du Livre	800,00 €
Comité des Fêtes	2500,00 €
Foyer culturel de Florac (collège)	150,00 €
Jazz à Vialas	400,00 €
Entente cantonale de Football	700,00 €
La Calade	200,00 €
Sources Vives	400,00 €
L'Arbre aux abeilles	700,00 €
Foyer Rural Passe montagne	1300,00 €
Association des métiers d'arts	3000,00 €
Stevenson	1000,00 €

et aides en nature

ASA DFCI	2500,00 €
Trait d'Union	3000,00 €
Arc-en-ciel	100,00 €
Ainés ruraux	250,00 €
ADMR La Pontoise	400,00 €
Restau du cœur	150,00 €
Secours populaire	150,00 €
Les Accrochés Grimpeurs	500,00 €
FNACA	600,00 €
CINECO	800,00 €
ADOC /Total Festum	1200,00 €
Patrimoni	2000,00 €
Association de Felgerolles	100,00 €
Les Montvertipontaines	200,00 €
Association Mont Lozère Elevage	500,00 €

Outre ces subventions « classiques » aux associations, le Conseil Municipal a également décidé d'attribuer deux subventions supplémentaires à des entreprises cette année.

La première à monsieur Éric Orzan, d'un montant de 8 700 € (subvention compensée à 80% par le PNC) pour avoir assuré l'animation menée sur la VC1 (navettes) durant les saisons estivales 2011 et 2012.

La seconde à l'entreprise Folcher qui a dû réaliser d'importants travaux de rénovation du toit de son atelier pour pouvoir continuer son activité. Étant donné qu'il s'agit de la plus grosse entreprise privée du village en termes d'emplois, que la situation de l'entreprise n'avait pas été prise en compte au moment de la mise en place de la ZPPAUP, et que le surcoût des travaux causé par cette dernière s'élève à 16 000 €, Le Conseil municipal, en l'absence de monsieur Frédéric Folcher, a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 8 000 € à l'entreprise, de manière à réduire le surcoût des travaux imposés par la ZPPAUP sur cette entreprise.



TOTAL FESTUM

Un moment culturel, festif et convivial autour de la langue et la culture occitanes

C'est en 2006 que la région Languedoc Roussillon a pris l'initiative de créer un événement pour promouvoir, diffuser, valoriser les langues et cultures régionales, le catalan et l'occitan. Ces deux civilisations portent en elles le riche patrimoine des territoires, des pays, de la culture et de la langue, de la littérature, de l'art sous toutes ses formes, mais aussi une qualité de vie dont les maîtres mots sont ouverture, accueil, intégration dans le respect et les différences.

Très vite, cette initiative reçoit un écho favorable auprès des membres de l'association A.D.Oc dont le but, depuis 1991, est de développer la langue et la culture occitanes sur le département. Après deux festivals organisés sur la ville de Marvejols en 2008 et 2009, l'A.D.Oc fait le choix de Pont-de-Montvert. L'initiative est très bien accueillie auprès des élus et de la population et le défi est lancé. Très vite le fil rouge est trouvé : ce sera l'histoire de ce village en ne perdant pas de vue la présence, dans les diverses animations, de la langue et de la culture Oc.

Et alors que sur le Ron du Chastel flotte la bannière occitane, les rues du bourg et les vitrines, déploient les couleurs rouges et or.

Établi sur trois journées de juin, l'organigramme d'une année sur l'autre se fidélise et ainsi pour cette année 2012, le vendredi 22 juin c'est l'école du village qui

accueille Myriam Baffie, animatrice de l'association; elle présente en occitan, un conte de sa création, qui captive les enfants. Vers 18 h 30, depuis la mairie, débarquent, en grande farandole, tous ces enfants, accompagnés par le groupe Cabr' e Can. Une fois sur la place, ils présentent des danses traditionnelles (polka, bourrée, rondes diverses, gigue...), auxquelles participent les adultes. Vers 19 h 30 c'est l'ouverture officielle du Total Festum par le Président de l'A.D.Oc Alain Pantel et Alain Jaffard premier adjoint à la commune du Pont-de-Montvert, suivi d'un apéritif offert par la mairie. En soirée, le groupe Cabr' e Can régale les danseurs de trad.

Le samedi 23 juin, alors qu'enfin la journée s'annonce belle, les producteurs et artisans locaux s'installent. Plusieurs ateliers sont mis en place. Pierre Chapelle, berger, montre toute l'habileté et l'adresse nécessaires lors de la tonte de moutons; que ce soit à l'ancienne avec des cisailles appelées forces ou à la tondeuse électrique la laine n'hésite pas à se dérouler alors qu'un échange entre curieux et tondeur, très vite s'installe, le plus souvent en « Lenga nòstra ». À quelques pas de là, deux ateliers : l'un de sculpture sur pierre par Guillaume Ranc et l'autre de vannerie à base de lavande par Agnès Hoquet. Ces ateliers interactifs voient la participation d'une vingtaine d'enfants et tout autant d'adultes. De son côté le Passa-Carrièra « La Masca », accompagné de ses deux échassiers anime la place. À 15 h, à la salle Cinéco, devant une quarantaine de personnes, Calèu donne un concert « Poètes d'oc en Cévennes »

et met à l'honneur dans la « lenga nòstra », la fraternité, la mine, la terre de schiste, les personnages qui ont marqué ce territoire. Des textes d'auteurs très divers (Jean Guers, Antoine Hippolyte BIGOT, Gustave Guin, Simone Robert), traduits s'ils ne sont pas écrits en langue occitane, par les musiciens interprètes. À 17 h, Max Rouquette est à l'honneur par la mise en scène « des sept bonheurs de Pénélope » par la troupe ART-CIE. Au cours d'une déambulation de 1 h 30 à travers les rues du village, le public se prête à l'interactivité. De 19 h à 20 h, la Masca fait sa deuxième apparition sur le quai puis rejoint la centaine de personnes qui se sont retrouvées à la salle polyvalente autour de soupes locales (pois chiches et renouée bistorte) et d'une daube gratin dauphinois.

Et puis à 22 heures 30, après avoir distribué les lampions rouge et or aux enfants, une trentaine d'acteurs et figurants entrent en scène pour présenter un moment fort de l'histoire de ce village : « Un còp èra lo Pont de Montverd : L'espeliment camisard ». Écrit et mis en scène par Alain Pantel, ce troisième épisode d'un còp èra lo Pont » avance dans le temps pour présenter des événements locaux (1690/1702) qui devaient bouleverser les Cévennes. ■



Le Loup

Nous le présentons depuis quelques temps. Beaucoup en parlait. Aujourd'hui, la présence du loup, déjà connue en Lozère, s'avère certaine sur notre territoire. L'enquête menée par la Gendarmerie et l'Office National de la Chasse, suite à la mort de dizaine de moutons durant l'été, a démontré qu'un (ou plusieurs) loups

était l'auteur de ces attaques. Face à cette situation grave pour les éleveurs de notre canton, la sous-préfète, Mme Christine Bonnard, a pris l'initiative d'organiser une réunion d'information au Pont de Montvert le 25 octobre 2012. Réunion à laquelle étaient invités les éleveurs et élus du canton, la Direction départementale des Territoires, le Parc et l'Office National de la Chasse. Un bilan des attaques a été présenté : à la date de la réunion, 50 attaques avaient été recensées en Lozère en 2012 ayant provoqué la mort de 52 bêtes et blessés 106 autres. Si la responsabilité du loup a pu être écarté pour 26 de ces constats, pour 24 d'entre eux il y a une forte présomption de responsabilité du loup. Au vu des photos qui ont pu être prises, des attaques de loup sont certaines sur le secteur du Merlet au Pont de Montvert.

L'ONC présenta les mesures graduelles prévues pour lutter contre ces attaques : réduire la vulnérabilité par la surveillance et rentrer les troupeaux le soir, protéger par des clôtures électrifiées ou des chiens patous, effaroucher par des signaux sonores ou lumineux ou par tir de balles à blanc et en dernière extrémité, tir de défense où l'animal peut être abattu ou prélèvement par battue administrative

Les éleveurs présents se sont ensuite exprimés. Ces mesures sont inefficaces à leurs yeux, car trop progressives. Le nombre d'attaques à déplorer est trop important avant que l'on arrive l'élimination du prédateur. Ils s'inquiètent par ailleurs à juste titre des modalités d'indemnisation. Le Parc National a quant à lui pris par délibération une position claire estimant que « le loup n'est pas le bienvenue dans le Parc, l'élevage étant prioritaire dans la préservation

des milieux, de la biodiversité et des paysages ». Il souhaite que la loi évolue en la matière, soutenu par le Sénateur Alain Bertrand qui a fait des propositions en ce sens. Mme la Sous Préfète a conclu la réunion en insistant sur la volonté des services de l'État de transparence et de communication sur le sujet. La présence du loup, ses conséquences et les mesures à prendre n'ont toutefois pas fini de faire polémique.

Béal de la Ferme

Notre commune possède un petit patrimoine rural riche et varié dont font partie les béals, fossé à ciel ouvert courant à flanc de montagne et destiné à l'irrigation des terres à partir d'une « prise d'eau » dans la rivière. Ces ouvrages particulièrement intéressants, construits par l'homme, sont un témoignage de l'agropastoralisme cévenol qui nous vaut la reconnaissance accordée par l'UNESCO aux territoires des Causses et Cévennes.

Le béal de la ferme qui borde le cours du Tarn sur sa rive gauche, est un de ces ouvrages irriguant les prés et jardins du quartier du Chambon. Celui-ci connaissait l'outrage du temps et nécessitait un travail de grosses réparations pour éviter une ruine totale. Soucieuse de la conservation de ce patrimoine, une association a vu le jour en 2010 : PATRIMONI. Regroupant les propriétaires et utilisateurs de l'eau, cette association s'est attachée à étudier et chiffrer les travaux nécessaires puis à partir à la recherche des financements.

Grâce au travail de son président, Jacques Barral-Baron, un dossier a été établi pour solliciter les aides publiques : montant estimé des travaux

de 16.000 € TTC environ.

Un plan de financement a pu être monté, regroupant le Conseil général (3.000 €), la Fondation du Patrimoine (3.000 €), le Parc National des Cévennes (3.000 €) et la commune (2.000 €), le complément étant assuré par le propriétaire. Les travaux nécessaires à la restauration du béal ont ainsi pu être exécutés cet été par l'entreprise Éric Auburtin.

Cette opération apparaît à nos yeux comme exemplaire et devrait pouvoir se reproduire, avec l'appui de la commune pour la rénovation d'autres ouvrages de ce type (Felgerolles, Villeneuve,...). L'association PATRIMONI, élargie à d'autres membres concernés par le patrimoine à vocation à porter ces projets avec l'appui de notre commune.

DAB

Grâce à l'action conjuguée de Sophie Pantel, conseillère générale et de la commune, le Crédit Agricole a procédé à la mise en place d'un distributeur de billets au coeur du village.



Pré PLATON

Entrée dans sa phase opérationnelle en septembre 2010, les travaux de viabilisation du pré Platon ont été achevés (hormis les travaux de finition) en 2011 et inauguré le 20 juillet de cette même année en présence du président de Région Christian Bourquin. L'ensemble des lots de ce lotissement sont aujourd'hui attribués et les procédures foncières terminées. La construction des bâtiments de l'opération d'habitat social de 7 lots, réalisée par la Société Lozère Habitation, est achevée depuis cet automne 2012. Deux autres constructions sont réalisées, ce qui porte à 9 le nombre de maisons dans ce nouveau quartier de notre village.

Seuls trois terrains sont encore non bâtis, mais deux d'entre eux devraient l'être à court terme. Les premiers habitants sont installés et seront bientôt rejoints par les locataires des deux logements T3 qui ont suscité de nombreuses candidatures.

Quatre des 5 maisons en accession à la propriété sont encore disponibles pour lesquelles des candidatures sont en cours d'instruction.

Le conseil municipal envisage d'organiser au printemps, en lien avec la SA Lozère Habitations, une journée « portes ouvertes » afin que les Pontois puissent découvrir ces logements.

En dernier lieu, les travaux de finition de viabilité notamment la pose des candélabres d'éclairage publics seront réalisés prochainement pour un parfait achèvement de ce nouveau quartier situé à présent à deux pas de l'école, de la salle polyvalente,... grâce à la nouvelle passerelle sur le Rieumalet.



Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance doucement, mais sûrement. À l'issue de la production du « Diagnostic territorial », analyse initiale de tous les enjeux de la commune, nous avons engagé l'élaboration du « Projet d'aménagement et de développement durable » (PADD) qui définit les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme. Le projet de ce document, mis au point par le cabinet « Synergies territoriales », a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal du 18 janvier 2013. Il va être également présenté en février aux personnes publiques associées (Services d'État, Conseil Général, Conseil Régional, Chambres consulaires, PNC). Ce document est tenu en Mairie à la disposition du public, accompagné d'un registre permettant à chaque citoyen intéressé de s'exprimer. Nous souhaitons la tenue au premier trimestre d'une réunion publique de concertation autour de ces orientations d'aménagement avant l'approbation définitive de ce document essentiel. Nous engagerons alors la phase très concrète du PLU que constitue le zonage et le règlement d'urbanisme qui devront être soumis à enquête publique. Nous souhaitons que le projet soit finalisé en fin d'année 2013, mais ce n'est pas un objectif absolu, car nous ne souhaitons pas de précipitation dans l'élaboration d'un document de la portée et de l'importance d'un PLU.

Les dossiers d'urbanisme en 2012

- * 6 dossiers de Permis de construire, dont 1 permis modificatif
- * 16 déclarations préalables de travaux
- * 15 certificats d'urbanisme d'information préalable à une vente
- * 5 certificats d'urbanisme opérationnel en prévision d'une construction
- * 1 permis d'aménager déposé
- * 42 renseignements d'urbanisme

Vente de Foncier par la Commune

Quartier de L'Estournal :

- Vente d'un terrain pour stockage matériau à Mr Patrick Rouméjon

Pré Platon :

- Vente de terrains à Mme Catherine Blaclard, SA Lozère Habitat, Mr Christophe Arbod
- Régularisation des échanges entre la commune et la Famille Chapelle



La charte du PNC

Où en sommes nous ?

Le projet de charte a été adopté en conseil d'administration en juin 2012, en ce qui concerne les élus du territoire, adhérents aux valeurs des forces de progrès, ce vote positif, avait pour objet de ne pas bloquer le processus officiel d'élaboration et de lancer les grandes consultations sur le terrain, afin que le plus grand nombre puissent s'emparer de ce texte et donner leur avis. En aucun cas il ne s'agissait de dire que le texte était parfait et accepté par tous en l'état.

En aucun cas ce n'était une adhésion, et le vote définitif de la charte le confirmera peut être si les demandes formulées par les conseils municipaux et par la population lors de l'enquête publique ne sont pas prises en compte. L'heure de vérité sonnera enfin avec l'adhésion ou non des communes en 2013.

Des avancées, que nous avons portées, ont été actées dans le sens de la prise en compte des problématiques liées à un « parc habité » : citons la reconnaissance de la place de l'Homme dans un parc habité, l'abandon de la redevance pour les Cévenols, une liste de travaux pour les agriculteurs qui pourront être réalisés sans autorisations...

Néanmoins, nos réserves demeurent et sont encore très nombreuses :

Ce document manque de clarté en terme de priorités, une quasi-absence de plus value grâce à la négociation de programmes concertés.

Nous demandons que les terres puissent être remises en culture au-delà des 10 ans prévus afin de favoriser l'installation, que l'écobuage puisse être réalisé dans le seul cadre de l'arrêté préfectoral y compris sur les chaos rocheux ; il devient urgent de réguler / contrôler les vau-tours introduits par le PNC.

Nous sommes très vigilants sur les restrictions quant à l'entretien de nos routes nécessaires pour la sécurité de nos populations, sur le futur plan de circulation par massif, sur la mobilisation de la ressource en eau...

Le tourisme durable doit être traité autrement que par des interdictions...

Nous voulons préserver un maillage territorial large des personnels sur le terrain, polyvalents et au contact proche des populations, agissant en animateurs et conseillers, ce qui semble compromis à ce jour par la réforme, avec la fin des triages, et nous nous opposons à une spécialisation accrue qui pourrait conduire à des centralisations telles, entre autres, une brigade de police.

L'Homme doit rester la priorité face à la réintroduction ou protection d'espèces sauvages

Les exemples ne manquent pas, démontrant les corrections encore nécessaires qu'il faudra apporter à ce texte. Pour le Pont plus particulièrement, nous avons alerté le PNC sur la question des écobuages, de la VC1 et sur le maintien et le renforcement de l'écomusée.

VC1

Le sujet délicat de l'aménagement et de la gestion de la circulation sur les Voies communales N° 1 et 4 fait depuis longtemps débat entre l'administration du Parc, la commune et les utilisateurs et ayants droit. Une réunion publique d'échanges et de travail, réunissant tous ces acteurs, a donc été organisée sur le sujet le 9 juillet 2012. Face au souhait du Parc National d'assurer une protection de ces milieux naturels du Mont-Lozère, la commune a réaffirmé :

- son opposition à toute idée de fermeture totale de la circulation, avis totalement partagé par la majorité de la population et des propriétaires,
- son acceptation du principe d'une fermeture de la circulation sur la partie haute en période d'hiver pour des raisons de sécurité, la commune n'ayant pas la possibilité d'assurer le déneigement d'une part, d'autre part l'emprise de la voie étant concédée en période enneigée pour la pratique du ski de fond à partir du Mas de la Barque. Tous s'accordent à reconnaître que ces deux voies nécessitent impérativement des travaux. À l'issue des débats, un consensus se dégage autour des points suivants :
- la voie sera revêtue jusqu'à l'entrée de L'Hôpital et dans les traversées des hameaux (en calade ou béton) pour limiter les problèmes de poussières,
- la VC1 depuis L'Hôpital jusqu'au Mas de la Barque et la VC4 de Montgros à L'Hôpital resteront non revêtus à l'exception de certains points particuliers particulièrement sensibles aux dégradations (fortes rampes notamment),
- élaboration sur ces bases d'un programme pluriannuel de grosses réparations de ces voies qui sera mis en œuvre en fonction des finances qui pourront être mobilisées,
- réalisation de 3 parkings destinés à inciter les automobilistes poursuivre la promenade et la découverte de ce milieu à pied.
- limitation de la circulation en période hivernale.

Depuis lors, la mise en œuvre de ces dispositions a été engagées. Un revêtement bi-couche marron a été réalisé en septembre jusqu'à L'Hôpital. De nouvelles réunions de travail ont été organisées à l'automne entre le Parc et la Commune. Le programme de grosses réparations et son chiffrage sont en cours d'élaboration. Un arrêté a été pris interdisant :

- toute circulation sur la VC1 entre le 15 décembre et le 15 mars, sauf ayants droit (propriétaires, exploitants et chasseurs).
- toute circulation entre Bellecoste et le Mas de la Barque en période enneigée.

La commune souhaiterait pouvoir être en mesure de réaliser une première tranche de réparations et d'aménagements de parking dès 2013.



Très Haut débit au Pont-de-Montvert

France Télécom – Orange a modernisé son réseau lozérien en déployant une fibre optique de 16 km pour améliorer la desserte en internet à haut débit de Pont-de-Montvert. Intégralement financés par Orange, ces investissements s'accompagnent de l'installation de nouveaux équipements dans le central de Pont-de-Montvert et du raccordement de ce dernier au réseau optique lozérien comptant 15 000 km de fibres optiques.

Ces travaux permettent aux habitants de bénéficier de débits pouvant atteindre jusqu'à 20 Mbit/s au lieu de 2 Mbit/s précédemment.

Cependant, cette augmentation du débit ADSL n'est pas appliquée automatiquement. Les clients doivent contacter leur fournisseur d'accès pour connaître le débit possible sur leur ligne et au

besoin faire modifier leur contrat.

En parallèle, le Conseil général 48 poursuit le déploiement de son plan départemental d'accès au

très haut débit pour les chefs lieux et zones artisanales

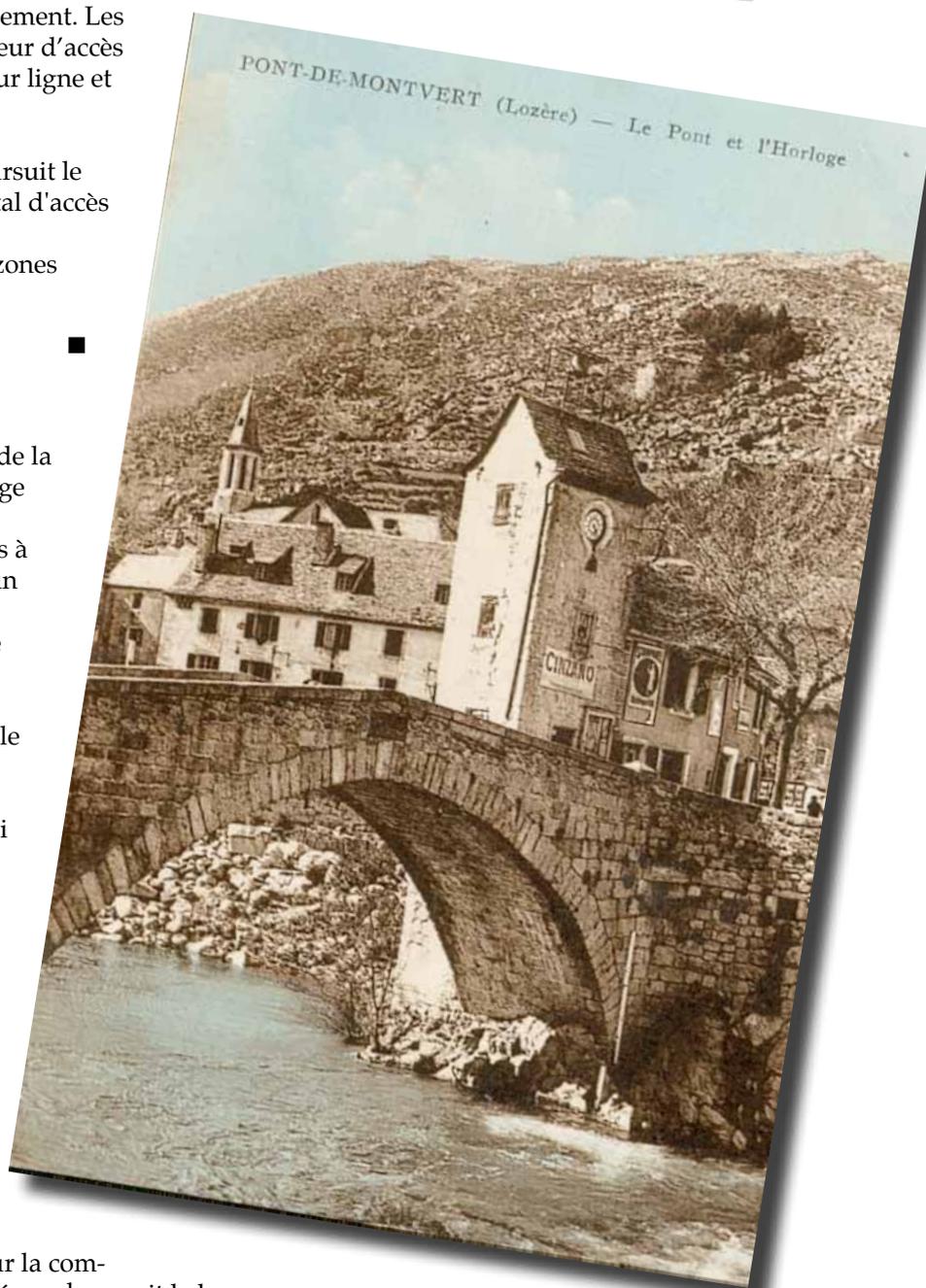
bit

Quand l'heure sonne...

Depuis quelques temps, les habitants de la commune ont pu observer que l'horloge de leur village ne retentissait plus, de quoi contrarier les personnes attachées à ce rituel. La municipalité avait, dans un premier temps, sollicité un spécialiste horloger pour établir un diagnostic de l'horloge récalcitrante. Le devis, très onéreux, a amené la municipalité à réfléchir à d'autres solutions. Une d'elle paraît être intéressante.

En effet, un enseignant, professeur d'horlogerie au lycée Léonard de Vinci à Marseille, se propose de mettre en place un projet autour d'une équipe d'étudiants, afin d'assurer sous son autorité, non seulement la restauration de la dite horloge, mais aussi d'établir son historique, sa date de création, etc... De plus, avec les progrès de l'informatique, chaque montvertipontain pourrait suivre l'avancement de la restauration sur le site du lycée. Celle-ci serait certainement plus longue qu'une réparation faite par un horloger, mais le coût devrait être quasi nul pour la commune. Le seul inconvénient de cette démarche serait la longueur du projet scolaire (plus d'un an).

Une réflexion au sein du conseil municipal sera certainement engagée, mais cette solution semble la plus appropriée. Ces étudiants proposeraient, en outre, d'exposer l'horloge réparée et d'accueillir les habitants qui souhaiteraient obtenir des informations ou des explications sur les travaux effectués ou pour répondre aux questions de simples curieux d'une technique ancienne, mais peu répandue de nos jours. Si cette solution était retenue, la



commune réfléchirait alors à la rénovation de l'édifice qui accueille l'horloge et qui mériterait d'être sécurisé et embelli. Affaire à suivre...

Rénovation du temple protestant

Après bien des péripéties pour l'attribution des travaux (dont nous vous rendions compte dans le journal 2011), les travaux de rénovation du temple, décidés à l'issue de la concertation conduite avec le Conseil Presbytéral, ont enfin pu démarrer au deuxième trimestre 2012.

La réfection de la toiture en lauzes après réalisation d'un chaînage périphérique a été exécutée au printemps par l'entreprise de couverture Christophe Pantel avec l'entreprise Chapelle comme sous traitant pour la maçonnerie : montant de 91.000 € HT,

afin d'éviter l'indisponibilité du temple durant l'été, les travaux n'ont repris qu'à l'automne.

L'entreprise Bellard a réalisé la dépose du lambris intérieur et la pose d'un lambris bois neuf durant l'automne.

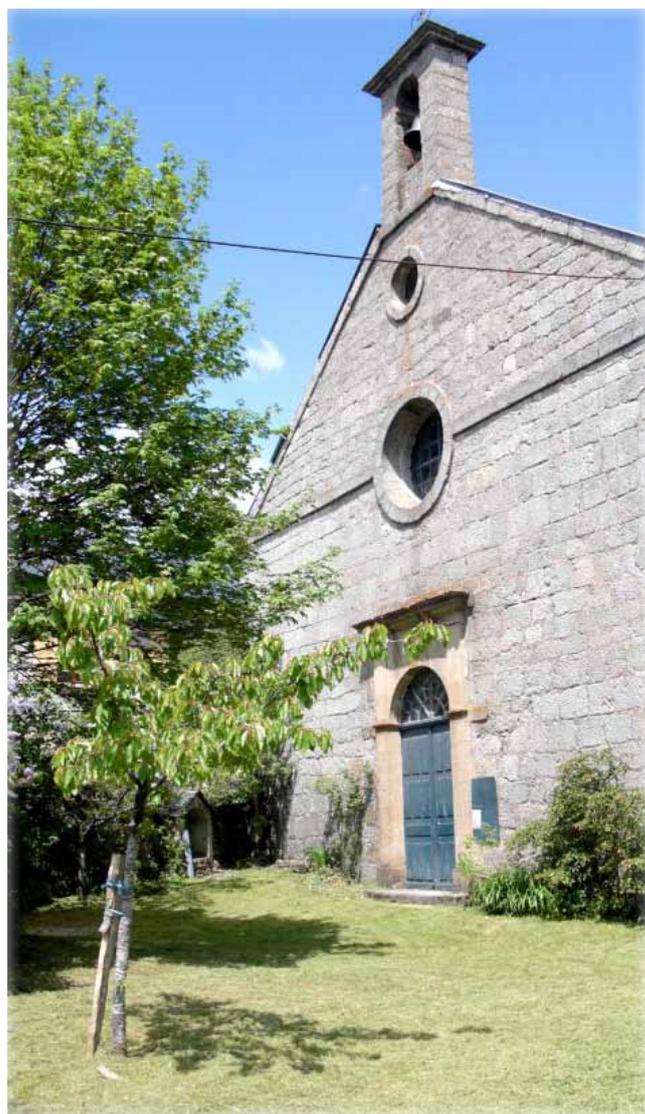
Les travaux de rehausse des gardes corps et rénovation des tribunes et de rénovation des portes d'entrée, des ouvertures vitrées du portail d'entrée et du portail du cimetière sont en cours. Montant total de 78.000 € HT

L'entreprise Lozère peintures et l'entreprise Roure Philippe exécuteront début d'année peintures et remise en conformité de l'électricité : Montant total de 15.000 € HT. Le montant total, y compris honoraires Bureau d'études et Maîtrise d'œuvre, s'élève à 200.669 € HT soit 240.000 € TTC.

Ceci constitue un effort financier important pour notre commune malgré les financements obtenus de la part de l'État, de la Région et du Conseil Général.

Le financement de ces trois collectivités est complété par une participation de la commune de Fraissinet (5.000 €), du Parc National des Cévennes (5.000 €) et par la Fondation du Patrimoine avec l'appel à dons qui a été lancé et qui a rapporté à ce jour un montant de 13.000 €. Nous rappelons que les dons sont toujours possible auprès de cette fondation, et ce, jusqu'à l'achèvement des travaux. Le bouclage financier étant assuré sur le budget communal.

Le temple rénové offrant un cadre magnifique pour les





Classement des Causses et des Cévennes à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Après l'échec d'un premier dossier porté par le PNC pour les Cévennes, un nouveau dossier incluant les Causses a été rédigé qui s'est fait retoqué à deux reprises en 2006 à Vilnius et en 2009 à Séville

Le passage à Paris fin juin 2011 était donc la dernière chance et la bonne: c'est bien l'agropastoralisme et la reconnaissance du travail de l'homme dans le façonnage du paysage qui ont été primés.

Il a fallu ensuite mettre en place les instances de gouvernance: il y en a trois.

Sophie Pantel siège au sein de l'entente interdépartementale et de l'association de valorisation de cette espace.

Il a fallu défendre la Lozère au sein de ces institutions et les Cévennes au sein de l'assemblée départementale, qui ont la plus grande part de la zone coeur du classement unesco sur son territoire et c'est ainsi que Florac a été choisi.

Puis deux personnes ont été recrutées par Jean Paul Pourquoiier président de l'entente interdépartementale qui ont entrepris de faire une tournée des cantons concernés afin de présenter un point d'étape, le Pont les a accueillis le 19 décembre 2012. C'est à partir des remontées de terrain que sera construit le plan d'action.

L'État français a remis un panneau UNESCO à chaque département, notre conseillère générale s'est battue avec le soutien de Jean de Lesclure pour qu'il soit apposé sur le mont Lozère, le site de Mas Camargues a été retenu.

Que ce soit Sophie ou les membres du conseil, il nous paraît urgent que le territoire s'approprie le classement, que l'on puisse le matérialiser à l'entrée de ce territoire, des communes et que le plan d'action n'est pas comme le seul objectif le tourisme mais bien la conservation de cet agropastoralisme, donc des mesures en faveur de l'agriculture.

Travaux d'investissement

1- Enfouissement des réseaux secs

Des abords du parking du temple jusqu'à la station-service.

La commune profite de l'opportunité de l'enfouissement de la HTA pour rajouter sur ce tronçon l'enfouissement du réseau France Télécom, de la basse tension et de l'éclairage public (6candélabres). Le SDEE coordonne les travaux, d'un montant d'environ 50 000 € HT et les subventionne. Toute la partie génie civil est prise en charge par la commune.

2- Enfouissement de la HTA (et réservations pour la fibre optique)

Notre commune est concernée par l'enfouissement de la HTA. Les travaux 2012 attaquent sur la RD35 à Racoules en direction du Pré du Moulin, puis Plaisance, remontant vers la Destourbe et le parking du temple. Ensuite la RD20, embranchement de Rieumals vers la Gendarmerie, l'Hermet, la Molines et l'antenne du parking du temple à Fontchaldette. Sept transformateurs sont mis en place sur le secteur. En 2013, les travaux se poursuivent de Fontchaldette à Frutgères, jusqu'à la limite de commune à la Baraquette. Ces travaux sont financés par le conseil général.

3- Éclairage public

La commune a réalisé cette année une partie des travaux au village de vacances pour un montant de 8500 €. Dix lampadaires ont été changés par le SDEE. Les socles ont été réalisés par Ludovic Folcher. Nous souhaitons en 2013 remplacer les 10 lampadaires encore cassés suite à un vandalisme. Le devis s'élève à 9 400 € sans les socles.

4- Réseaux du Quai

L'extension des réseaux humides concernant cinq habitations jouxtant l'impasse du restaurant « la Truite enchantée » a été réalisé cet automne par l'entreprise SLE Sévigné. Montant des travaux 3 000 €.

5- Programme voirie globalisé 2012

L'entreprise TPLR de Florac a réalisé ces travaux mandats par le SDEE.

- a. Création de chaussée sur la VC1 jusqu'à l'Hôpital – nivellement de graves dans le village jusqu'à la draille.
- b. Goudronnage et reprofilage de la VC du Merlet
- c. Goudronnage et reprofilage de la VC de Champlong de Lozère

d. Création de la chaussée sur la rampe de la poste, pour l'aire de jeux et le parking de l'Estournal

e. Création de la chaussée sur la rampe de la Destourbe

f. Béton bitumineux de la rampe de la Jallerie

Ces travaux sont financés à 34 % par les crédits départementaux et la dotation cantonale. Au programme 2013, nous envisageons de réaliser la VC de Frutgère, la VC de la Baraquette à la limite de commune avec Saint Maurice, la VC et la traversée de village de l'Hermet.

6- Programme murs et ouvrages hydrauliques

Ont été réalisés par l'entreprise SARL Chapelle de Cocures :

- Un mur de soutènement au Pré Platon
- Un mur de soutènement au lotissement de la Barthe
- Ajout d'un enrochement et injection au Pré Platon
- Mise en place d'une grille 400 et de deux regards sur le réseau pluvial à la Destourbe.

Création d'un aqueduc et d'une descente d'eau en 300 à la Destourbe pour un montant de 8800 € par l'entreprise SARL Rouvière à Florac.

7- Opération petit patrimoine

- Fin des travaux au moulin du Cros-Salarials, réalisés par l'entreprise Loureiro et l'entreprise Thomas Brasseur (mécanisme)
- La commune n'a pas pu donner suite en 2012 aux devis du PNC pour les travaux concernant le temple de Grizac.
- Pour l'opération de 2011 à Felgerolles (le moulin), nous sommes toujours à la recherche d'une meule inerte à intégrer au mécanisme afin de clôturer ce dossier...

8- ASA DFCI

À nouveau cette année l'équipe des contrats verts est intervenue pour réaliser :

- le fauchage du camping, des cimetières, du village de vacances, de l'école, de l'écomusée et de la VC du Clap à l'Hermet.
- Le nettoyage du beal de Montgros
- L'élagage de la VC de Rieumals
- Le débroussaillage du Chaousset.

9- Fauchage des voies communales

L'entreprise Gonny Jean Louis a réalisé le fauchage de toutes les voies communales.



10- Dégâts dus aux intempéries et au gel des canalisations AEP

L'entreprise AB Travaux de Florac est intervenue à plusieurs reprises sur notre réseau AEP pour réparer les dégâts occasionnés par le gel durant l'hiver. Nous avons dû faire face au remplacement de plusieurs vannes, raccords, compteurs et tuyaux.

Nous possédons plusieurs devis pour le remplacement de la conduite du Pont de la Pierre et souhaitons réaliser cette réparation courant avril 2013.

Les employés communaux sont intervenus à plusieurs reprises sur le réseau AEP notamment lors du remplacement de vingt compteurs d'eau et de nombreuses conduites gelées.

Notre équipe, assistée de M.Plagnes (3e adjoint) a réalisé la pose d'un compteur général à l'arrivée de la conduite AEP de la Baraquette ainsi que la pose de quelques branchements (notamment la maison Guardia à Finiels).

11- Station d'épuration

Notre station d'épuration située en zone de froid ayant obtenu des résultats de fonctionnement et d'analyse d'eau rejetés très performants (qualitativement et quantitativement) a été retenue par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, afin d'effectuer une étude scientifique de ce site. Cette étude sera suivie par un organisme public, l'IRSTEA, pendant deux hivers.

12- Travaux sur la VC1

Élaboration fin 2012 d'un programme pluriannuel de travaux sur la VC1 en relation avec le PNC. Ce programme concerne les gros entretiens, traversée des hameaux, parkings, ouvrages hydrauliques, renforcement de chaussée et fossés. L'étude réalisée en 2006 par le PNC sera réactualisée et approfondie suite aux visites sur le terrain du 14 novembre. Ce dossier sera présenté aux partenaires financiers afin de pouvoir attaquer les travaux et notamment les priorités.

13- Déchetterie simplifiée : SICTOM

Elle dessert le secteur du Haut-Tarn.

Jours et horaires d'ouverture : ce sont les mêmes qu'en 2012, à savoir le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h en hiver, pour la saison estivale du 1er juin au 31 août, nous rajoutons le mercredi de 8 h à 12 h. Un agent communal est mis à disposition du SICTOM 8 h / semaine pour recevoir les usagers. La fréquentation de notre déchetterie est la suivante : 4500 particuliers et 260 professionnels environ par an.

Les types de déchets accueillis sont les suivants : cartons,

tout venant, ferraille, déchets verts, gravats, déchets ménagers spéciaux (huile de friture, huile de vidange, batterie, piles...) déchets d'équipement électrique et électronique, emballages papiers et verre.

Pour information voici le tonnage de déchets collectés dans les 3 déchetteries par type en 2009-2010 et 2011.

En 2013 des travaux de mise aux normes, rénovation et mise en sécurité seront réalisés dans les trois déchetteries. Un montant de travaux de 50 000 € est alloué pour celle du Pont de Montvert.

14- Régularisation des captages

Étude faite par le cabinet Falcon de Marvejols. Il s'agit de la régulation et de l'acquisition foncière des captages et bassins de Grizac, Finiels, Champlong de Lozère, Biard et de la Vayssière. Les acquisitions foncières ont été signées pour des périmètres définis et la procédure suit son cours.

Une visite est prévue à Champlong de Lozère avec la SAFER, l'hydrogéologue, Monsieur Malachanne pour refaire de captage de Champlong sur cette source. Il s'agit de vérifier si ce projet est viable à la suite de quoi nous engagerons les démarches administratives et techniques.

15- Régularisation du Captage de Caguefer – SIVU du Haut Tarn

L'étude a été faite par le cabinet Aqua service pour la retenue de Caguefer. Le PPI et le PPR ont été définis ainsi que toutes les préconisations et régularisations à faire.

Une réunion s'est tenue le 30 novembre en présence du PNC, de la MISE, de l'ARS, du Conseil général et de la Satèse, pour que le dossier élaboré par Aqua Service soit enfin déposé. La MISE nous demandant de réaliser une nouvelle étude concernant le débit biologique minimum du Tarn, malgré toutes les informations déjà connues, le SIVU a décidé de déposer quand même le dossier afin d'aboutir dans cette fastidieuse démarche. Le but étant d'obtenir un arrêté préfectoral autorisant le SIVU à distribuer de l'eau potable aux habitants des deux communes (Le Pont et St Maurice).

16- Aménagement de la place de l'Église

Dans le cadre de l'aménagement du village, le vendredi 7 décembre 2012 a eu lieu en présence des élus et du cabinet Mégret la présentation de l'avant-projet sommaire concernant cet espace. L'estimation étant supérieure à ce que nous avons budgétisé, une étude du dossier de subvention est en cours avec les différents financeurs. Le dossier de consultation des entreprises sera proposé au début de l'année 2013 afin de lancer les appels d'offre aux entreprises.



Passerelle du Rieumalet

En 2009, la commune s'est engagée dans un projet d'urbanisme au Pré Platon s'inscrivant dans une démarche de développement durable. À ce titre, nous avons répondu à un appel à projet de la région Languedoc Roussillon « Nouvelles Formes urbaines durables », projet défendu à Montpellier devant le comité technique de sélection, le 18 décembre 2009.

Notre projet fait partie des trois projets « communes rurales » retenus au niveau de la Région. Outre la mixité sociale d'une opération d'urbanisme intégrant de l'habitat social, des constructions privées et une activité économique, le point particulier qui incita ce Comité technique à retenir notre projet était l'idée de favoriser les modes doux de déplacements par la création d'une passerelle piétons entre les deux rives du Rieumalet.

La réalisation de cette passerelle conditionnait le versement de l'aide de 64.000 € versée pour le projet d'aménagement de ce quartier. Nous avons donc engagé les études techniques qui ont permis la réalisation de ce projet.

Avec l'appui du cabinet de géomètre Fagges de Mende, notre Maître d'œuvre pour ce projet (dans la continuité de sa mission du Pré Platon) nous avons successivement commandité :

- les études géotechniques par l'entreprise : 5.680 € HT,
- l'avant-projet et études de structure par le cabinet A. Stéfani : 3.600 € HT,
- le contrôle technique du projet par le bureau APAVE : 1.700 € HT,
- le contrôle Sécurité Prévention Santé par Lozère SPS : 900 € HT,
- le marché de travaux entreprises Germain Environnement et l'Entreprise Rouvière Francis : 154.750 € HT, ce qui, avec les honoraires de Maîtrise d'œuvre, donne un montant total pour la seule passerelle de 177.000 € HT soit 211.692 € TTC.

La passerelle est constituée d'une structure métallique de 30 mètres de long posées sur deux culées en bétons coulées sur les rives du Rieumalet. Cette structure a été construite en trois parties de 10 m chacune, élaborées et peintes en usine puis acheminées sur le chantier pour y être assemblées en rive droite (coté Pré Platon). Cette ossature de 30 m a ensuite été soulevée et mise en place à l'aide d'une grue. Chantier spectaculaire et peu courant au Pont de Montvert. Celle-ci a alors reçu l'habillage prévu : un platelage et un claustra latéral (afin de masquer la vue du vide pour les animaux) en bois de châtaignier. Une bâche s'étalant sur la totalité de la longueur de l'ouvrage et remplie de 25.000 litres d'eau ont permis de tester la portance de cet ouvrage et permis de mesurer une flèche (abaissement) de 6 cm au milieu de la passerelle, résultat totalement admissible pour un tel ouvrage. De part et d'autre ont été réalisés, dans le cadre de ce marché, l'aménagement des accès et abords de cette passerelle dont l'usage est à présent ouvert, la réception des travaux ayant été prononcée. Un détail qui a son importance : le platelage rainuré en bois de châtaignier ne peut supporter la circulation d'engin à moteurs de type motos, quads,.... Il se dégraderait très vite. C'est la raison pour laquelle nous avons du placer des blocs de granit de part et d'autre afin de dissuader ce type d'usage.

Cette passerelle relie à présent les quartiers de la Desfourbe et du Pré Platon au Quartier de l'Estournal avec notamment l'école, la salle polyvalente, la maison médicale et bientôt la future gendarmerie. Elle constituera dès cet été l'accès du Chemin de Stevenson vers les gîtes communaux et donne l'opportunité d'une boucle de promenade autour du village. Alors, si vous ne l'aviez pas encore faite, il est toujours temps.



Animations 2012

(non exhaustif)

Comme chaque année, la commune du Pont de Montvert a été le théâtre de nombreuses manifestations. C'est ainsi que nous avons pu assister, entre autres :

- le 3 février, aux contes et rencontres, à l'auberge des Cévennes
- le 28 mai, au tournoi de foot au stade Prat del Blech, organisé par l'entente cantonale du Pont de Montvert-Florac,
- le 3 juin, au marché aux fleurs organisé par l'association des parents d'élèves de l'école du village,
- les 22, 23, et 24 juin, au festival « Total Festum », alliant contes, défilés, bal, repas, marché de producteurs, le tout couronnés d'un spectacle mettant en scène l'histoire du village et de l'embrasement du feu de la Saint-Jean dans le lit du Tarn,
- le 30 juin, à la fête des écoles, avec sa kermesse, son spectacle et son traditionnel repas,
- le 7, 8 et 9 juillet, à la première édition du grand trail Stevenson, partant du Monastier sur Gazeille et allant jusqu'à St Jean du Gard avec un passage au Pont de Montvert le 8 juillet,
- les 13, 14 et 15 juillet, à la 4ème édition du festival des métiers d'art regroupant des artisans de tous horizons, dans les caves et garages mis à disposition par les habitants du Pont de Montvert,
- le 21 juillet, commémoration des 3 fayards avec grande marche, pique-nique et intervention d'historiens,
- le 21 juillet et 11 août, aux marchés nocturnes des producteurs sur le quai,
- les 27, 28, 29 juillet, à la fête votive, avec ses légendaires défilé et feu d'artifice,
- le 2 août : concert des CHOLESTE' ROCK sur le quai,
- le 4 août, à un apéro-jazz sur les quais du village, dans le cadre du 5ème festival jazz à Vialas,
- les 15 et 16 septembre, journées du patrimoine,
- le 23 septembre, au repas départemental des anciens agriculteurs organisé par la FDSEA, suivi d'une visite commentée du village,
- Assemblée générale de l'association « Race Aubrac » à la salle polyvalente en novembre,
- le 16 décembre, au marché de Noël.

Sans oublier toutes les différentes représentations, randonnées, films et documentaires, concerts, visites des fermes, lectures d'été qui ont fait des soirées et journée du Pont de Montvert des moments festifs. Nous en remercions donc tous les acteurs, associations, bénévoles ou non, sans qui cela n'aurait pu avoir lieu.



État civil 2012

Naissances

Jeanne Trombini, Le Mazel, née le 06/02/2012 à Mende

Lucien Romero, Finiels, né le 14/02/2012 à Mende

Samuel Ghersinu, Le Pont-Quartier La Moline, né le 20/02/2012 à

Sayfoullah Gayrbekov, Le Pont-Le Quai, né le 04/04/2012 à Mende

Léonie Pantel, L'Hermet, née le 22/06/2012 à Alès

Eloïse Guin, La Jalerie, née le 24/09/2012 à Alès

Alice Douchy, Grizac, née le 4/11/2012 à Mende

Nouveaux arrivants

Jérôme et Aurélie Solignac et leurs 2 petites filles, à la gendarmerie

Faical El Bouche, à la gendarmerie

Alexandre Denis, à la gendarmerie

Camille Maury, à la maison Odier, au-dessus de l'Office de Tourisme
Yvette Lando, aux HLM de l'Estournal

Catherine Bonardi et Pascal Harmand, à Prat Souteyran

Ludivine Arnal, Le Closelet

Jean Marc Rostan, à la Peyrassse

Sébastien Robert, à Fontchalette

La Communauté de Communes

La Communauté de communes « Cévennes-Mont Lozère » est active et porte plusieurs projets bien répartis sur son territoire.

À Fraissinet de Lozère, les travaux de réhabilitation de la maison de Marie pour la création d'un atelier-logement connecté au haut débit, ont débuté. L'objectif visé est d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire et les candidatures de porteurs de projets sont attendues. La communauté de communes a signé une convention en ce sens avec le conseil général. Au Pré du Moulin, un projet mûri petit à petit; celui de créer une maison d'accueil pour groupes de personnes et de construire à proximité, des logements de type HLL.

Au Pont de Montvert la construction de la gendarmerie, dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la SA HLM Lozère Habitations, n'attend plus que la validation des plans par le Ministère de la Défense. Le permis de construire a été accordé et le plan de financement bouclé. Le Dossier de Consultation des Entreprises, élaboré par Marie-Claire Bessin architecte du projet, sera prêt au printemps. Les travaux doivent débuter en 2013. La réhabilitation de l'ancien Presbytère du Pont de Montvert est également engagée. Cette réhabilitation finaliserait le projet d'aménagement de cet espace public et de restauration de l'église conduit par la commune. Il est prévu d'y aménager deux logements sociaux à l'étage et d'aménager le rez-de-chaussée. Plusieurs

idées sont en débat pour l'utilisation de ce local face au parvis de l'église : une maison Stevenson, un local de réunions et d'activités qui serait mis à disposition d'associations. L'idée qui fait aujourd'hui l'objet d'une étude plus approfondie serait d'y déplacer la crèche. Elle pourrait ainsi être agrandie et bénéficier de meilleures conditions d'accès notamment en matière de stationnement. Mais cette nouvelle implantation de crèche pourra-t-elle obtenir les aides financières nécessaires? La Communauté s'emploie à les rechercher.

La zone artisanale de Masméjean sera opérationnelle à l'été 2013 : Trois parcelles de 1100 m² à 1500 m² destinées à accueillir des entreprises artisanales. Le permis d'aménager vient d'être déposé. Le Dossier de Consultation des Entreprises sera prêt d'ici mars pour un démarrage des travaux en 2013.

À L'Espinas, ça bouge! La communauté de communes est en train de réhabiliter un bâtiment pour accueillir le siège social des ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches). Elle construit en contre bas de la route, un hangar dédié à leur formation et aux évaluations à la pierre sèche. L'avant-projet sommaire est établi et le permis de construire est déposé. L'idée de création d'un sentier d'interprétation sur le thème de la pierre sèche rassemblant divers partenaires est en gestation et les financements recherchés auprès de l'Europe, l'État, la

Région, le Conseil général, et le PNC. Ouvert depuis l'été dernier, le bistrot a bien tourné en été; il est fermé actuellement pour laisser se réaliser les travaux d'aménagement d'une salle juste au-dessus du bistrot ayant vocation d'être un lieu d'échanges entre les associations et la population. Les travaux sont réalisés par la SCIC Bois 2mains. Cette salle pourrait accueillir bientôt une antenne satellite de la cyber-base.

La communauté de communes ne manque pas de projet : l'acquisition des ruines de la Croix de Berthel sur la commune de St Maurice de Ventalon, lieu stratégique de notre territoire, reste d'actualité.

Enfance et jeunesse : Au bout de 2 années de préparation, un contrat enfance et jeunesse unique va être signé sur les territoires de notre communauté et de celle de la Cévennes des hauts gardons. C'est une façon de mutualiser les moyens humains et financiers au sein de l'association Trait d'union qui gère les emplois et l'organisation de la crèche multiaccueil sur 4 lieux (St Frézal de Ventalon, le Pont de Montvert, Ste Croix et St Étienne VF); d'un centre de loisirs sur 2 lieux (Pont de Montvert, Ste croix Vallée Française), d'un accueil périscolaire dans la vallée Française qui profite aux communes de St Étienne et Ste Croix et d'un accueil ados au Pont de Montvert.



Bilan Gîte et Camping

Une très bonne saison pour les structures d'accueil de la municipalité cette année!

Gîte

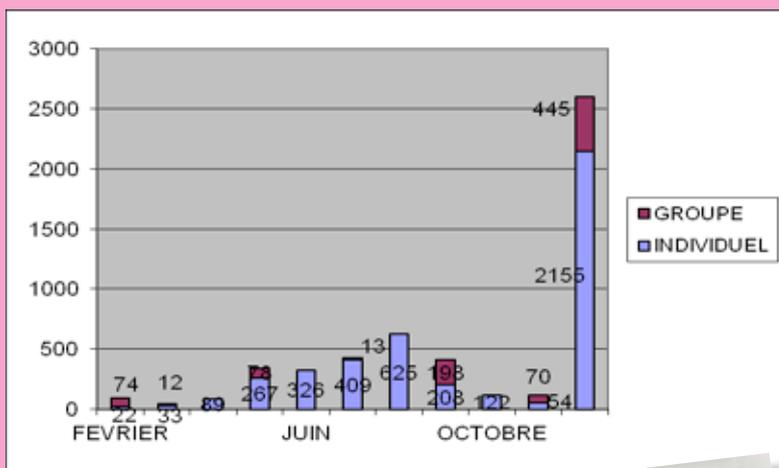
Fréquentation

2600 personnes (contre 2400 l'année dernière)
La dernière colonne est un récapitulatif sur l'année.

Pour mémoire

2010 : 2570 dont 2161 ind + 409 groupes
2011 : 2471 dont 2001 ind + 470 groupes

Recettes : 25 016 €, dont 991 € de taxe de séjour. Soit
24 025 € de recettes nettes.
Dépenses : 11 540 €



Camping

Recettes

37 844 € dont 1 115 € de
taxe de séjour et
2 404 € de TVA
Locations à l'année :
55 431 € dont 440 € de
taxe de séjour

Soit,

Recettes nettes : 89 316 €

Dépenses : 12 567 €

Bilan gîte et camping

- recettes nettes : 113 341 €

- dépenses : 63 415 €

(y compris personnel)

Bilan : 50 000 €

Numéros utiles

Mairie du Pont de Montvert : 04 34 09 06 10

Communauté de Communes : 04 66 32 93 30

Crèche Tournicoton : 04 66 31 47 04

Cyberbase/Maison de l'Emploi et de la cohésion sociale/Relais Services
Publics : 04 34 09 06 14

Centre de Loisirs Méli-mélo : 06 69 90 21 62 ou 04 66 31 47 04

Office du tourisme : 04 66 45 81 94

Coiffeur : 06 69 65 30 08

Centre de soins ADMR /Docteur Leroy : 04 66 45 95 71

Centre de secours : 04 66 45 84 72

Centre technique du CG 48 : 04 66 45 84 28





Les Accrochés

Cette année encore l'association se retrouve tous les mardis durant l'année scolaire pour pratiquer l'escalade sur le mur de la salle polyvalente.

À la rentrée 2012, le club compte 20 licenciés adultes et 15 enfants. En moyenne, il y a une dizaine de membres présents à chaque séance.

Cette année, parmi les moments forts de l'association, on peut citer la tyrolienne animée durant la fête votive du Pont de Montvert en Juillet, et la naissance de deux bébés à l'automne!

Actuellement, le club prépare une sortie pour aller escalader les falaises de la Corse.

De façon générale, l'ambiance est toujours extrêmement bonne et détendue, le club cherche avant tout à ce que tous les membres, quelque soit leur niveau, puissent prendre du plaisir, s'amuser et progresser à leur rythme.

La convivialité du groupe est entretenue au moyen d'une soirée mensuelle (après la grimpe) chez un des membres.

Les curieux, intéressés et autres sportifs en herbe sont les bienvenus, il est possible à tout le monde et à tout moment de venir voir et d'essayer gratuitement!

Les séances pour les adultes ont lieu le mardi soir, de 19 à 21 h.

Des nouvelles de l'Entente cantonale du Pont-de-Montvert

L'Entente cantonale du Pont-de-Montvert, qui compte pas moins d'une trentaine de licenciés, fait partie des associations dynamiques et intergénérationnelles. En effet, le club de football compte une équipe en U7 et une équipe en U11, en étroite collaboration avec l'ASTT Florac ainsi qu'une équipe vétérans dont le nombre de licenciés dépasse la vingtaine, de quoi satisfaire le bureau renouvelé depuis la dernière Assemblée générale.

Tous les mercredis, les jeunes pontois partent à Florac avec Stéphane à partir de 14 h, et ce jusqu'à 15 h 30, afin de s'entraîner et s'aguerrir à la pratique du football. Jérôme Bressieux, Pascal Frazzoni, Cyril Clément et Stéphane Maurin s'occupent de la catégorie U11 où évoluent Calvin Siatka et Élie Maurin, deux joueurs pétris de qualité et piliers de l'équipe, tandis que les U7 composés de Noa Arbod, Lélio et Mathis Marty, Yann Pantel et Paul Maurin n'apportent que des satisfactions à leur coach Stéphane. En effet, les samedis, ils parcourent le département pour rencontrer d'autres équipes, sous forme de plateaux pour les U7 et sous forme de

matchs pour les U11. Cette année, les U7 se font plaisir et accumulent expérience et technique. Les résultats, quoique anecdotiques dans cette catégorie, sont très positifs.

Cette année, grâce au soutien des trois communes (Le Pont-de-Montvert, Fraissinet-de-Lozère et Saint-Maurice de Ventalon) et aux bénévoles des différentes manifestations organisées par le club, les jeunes licenciés ont eu le privilège d'assister à un match de football professionnel ligue 1 (Saint-Etienne-Rennes) dans le stade mythique de Geoffroy-Guichard, à Saint-Étienne. Les enfants ont eu les deux repas pris en charge par le club et ont eu la chance d'être encadrés par les adolescents extraordinairement gentils, dynamiques, attentifs et généreux que sont Tomy Rouméjon, Nicolas Folcher, Grégory Delail et Vincent Molines. Ce voyage dans le Forez a été un événement important pour les jeunes du canton, de quoi revenir avec plein de souvenirs.

Quant à l'équipe « vétérans », les licenciés qui la composent parcourent le Haut-Gard ainsi que la Lozère (sous la coordination de la Fédération des Œuvres laïques 48) pour rencontrer chaque vendredi soir d'autres équipes qui ont le même objectif : s'amuser, s'aérer l'esprit et partager un moment convivial avec d'autres collègues

passionnés de ballon rond (tacles et jeu dangereux interdits). Après chaque rencontre, le pot de l'amitié est servi, suivi d'un repas pris en commun.

L'entente cantonale est composée de 23 joueurs venus de tous les bassins Pontois et Floracois. Cette année, un calendrier chargé attend cette équipe, à savoir plus de 18 matchs (La Grand-Combe, Marvejols, AFL Mende....).

De temps en temps, quelques animations permettent aux licenciés de se retrouver en famille et de faire rentrer un peu d'argent dans les caisses de ce club, qui retrouve des couleurs et assoit durablement ses fondations. Le loto du club, qui aura lieu le 9 mars 2013, permettra aux licenciés de se retrouver et de proposer d'autres projets pour nos jeunes.

Autre projet qui montre tout le dynamisme de cette association, le 14 janvier 2012, les rois ont été tirés en présence des jeunes licenciés et de Sophie Pantel, maire et conseillère générale du canton. Ces derniers se sont vus remettre un cadeau, offert par le club lors de cette après-midi fort sympathique. Cette année encore, cette manifestation sera, sans aucun doute, un moment fort et convivial au sein de l'association.

L'Entente cantonale a aussi organisé son tournoi de jeunes, le 28 avril 2012, qui a rassemblé une ving-



taine d'équipes, soit environ 200 licenciés sur notre stade « Prat del Bletch ». Avec le concours de Florian Couderc, de la Fédération Française de Football, ce rassemblement a été un très grand succès.

Enfin, un repas convivial au « Cantou du Poncet » a été proposé à tous les vétérans, leurs épouses et leurs enfants, le samedi 24 novembre 2012. Pas moins de 28 personnes ont eu le loisir de passer une bonne soirée, de quoi motiver les licenciés pour renouveler ce genre d'expérience. L'Entente cantonale du Pont-de-Montvert souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et tient à remercier tous les commerçants donateurs du Pont et de Florac qui ont largement contribué au succès de leur loto.

Le bureau de l'association :
 Frédéric Folcher, Président
 Christophe Marty, Vice-Président
 Amélie Maurin, Trésorière
 Julie Deles, Vice-Trésorière
 Christelle Folcher, Secrétaire
 Karine Siatka, Vice-Secrétaire
 Stéphan Maurin, Responsable des équipes de jeunes
 David Siatka, Membre du Conseil d'Administration

L'association L'arbre aux abeilles

continue ses actions, soutenue activement par les élus de tout le canton de Pont de Montvert, du Conseil Régional de Lozère et de la Région.

Cette année 2012 nous avons continué nos recherches pour limiter les dégâts du frelon asiatique, en collaboration avec des apiculteurs de l'ensemble de la France et un groupe de d'élèves ingénieurs de l'école polytechnique. Nous avons également continué notre enquête sur les mortalités d'abeilles en milieu naturel (nos montagnes) et développé nos travaux de conservation des ruches troncs et de l'abeille noire. Le soutien financier accordé nous a permis de participer en Suisse à la conférence de notre association mère au niveau européen, la SICAMM, et d'y développer avec nos partenaires le projet d'un itinéraire européen autour de l'abeille noire et des ruches troncs, dont notre canton sera un des pôles. Tout cela s'inscrivant dans une logique de liens vivants de collaboration entre le Nord et le Sud de la Lozère, nos montagnes et la plaine languedocienne, et surtout nos partenaires européens, afin de faire mieux connaître les richesses de notre patrimoine et de profiter ensemble de ces échanges.

Entre autres actions à venir, un groupe de 30 jeunes européens, polonais, espagnols, français, viendra fin Juin 2013 séjourner au foyer communal de Pont de Montvert, dans le cadre d'un projet Comenius, pour restaurer avec nous le beau rucher tronc de Saint-Maurice de Ventalon. Ce rucher visible depuis la route sera un point d'entrée sur l'itinéraire en cours de construction autour de ce patrimoine biologique et culturel.

Ce chantier sera aussi l'occasion de faire connaissance avec un groupe de jeunes très motivés.

crédit photos :
 Claire Samantha Zaccharie



Club des aînés ruraux « LES MONTS VERTS »

Toujours bien vivant et actif, le club qui rayonne sur les communes du Pont, de St Maurice et Fraissinet (et parfois au-delà) a regroupé 144 adhérents en 2012. Grâce aux bonnes volontés, ce club propose des occasions de se rencontrer diverses et variées.

Il participe aussi aux manifestations extérieures organisées dans le village et à celles organisées par le Secteur Cévennes des Clubs des Aînés ou ceux de la Fédération départementale (« Journée de la forme », concours de cartes et de pétanque, fête départementale). Pour son propre compte, il propose une réunion hebdomadaire au Foyer-logement avec jeux de sociétés et goûter et une séance mensuelle de ciné-club avec les Amis du livre. L'organisation de repas conviviaux au printemps, à l'automne et à Noël sont des grands moments de rencontre appréciés.

Les deux soirées Loto ont connu leur succès habituel et permis d'alimenter la trésorerie du club de manière substantielle. À ce sujet, le club remercie les édiles de nos communes et notre Conseillère générale pour les subventions attribuées, gages de leur soutien à son action. Une trésorerie solide permet



Festival des métiers d'art Lozère Pont-de-Montvert

de faire bénéficier les adhérents de prestations de qualité et de réaliser les investissements nécessaires (cette année par exemple l'aménagement de la salle commune du Foyer logement pour les séances cinéma). Enfin les sorties promenades à la demi-journée, les sorties à Finiels, Sète et au Pendédis pour la journée et le voyage de 6 jours en alsace ont été appréciés par les participants. Rendez-vous en 2013 pour une visite d'Avignon et un séjour de 6 jours en Pays Basque. Contrairement aux idées reçues, le Club est ouvert à tous, sans condition d'âge, que l'on soit retraité ou non, résident permanent ou non-permanent. Pour plus de dynamisme et pour élargir son offre d'activités, le Club souhaiterait accueillir en 2013 de nouveaux adhérents plus jeunes et actifs. Enfin nous souhaitons à tous les adhérents en particulier et à tous les Pontois en général, une bonne santé et une bonne année pour 2013. ■

Les Sources Vives

À Pont de Montvert, s'est déroulé pour la cinquième année consécutive, le 29 et 30 septembre 2012, un très beau stage de Tai Chi, animé par un brillant enseignant de niveau international, Jean Michel Chomet, de l'association Zhiroujia, (www.zhiroujia.com). C'était l'occasion pour les nouveaux venus de nord de la Lozère et des basses Cévennes de découvrir le Tai Chi pratiqué à Pont de Montvert régulièrement tous les lundis soirs. Cela consiste en un ensemble d'exercices ne demandant aucune aptitude physique particulière, visant à connecter en profondeur l'esprit et le corps à travers des mouvements. Cette forme moderne, réformée du tai-chi, portée par Jean Michel Chomet, allie les avancées contemporaines en matière de physiologie du corps et du système nerveux et les traditions philosophiques de Chine et d'Occident. Le projet est simple : apprendre à mettre plus d'intention, de

conscience dans nos mouvements, afin de gagner en bien-être et efficacité dans la vie quotidienne et dans le travail physique ou intellectuel.

Il faut souligner que la participation financière au stage a été ramenée à un coût accessible au plus grand nombre grâce au soutien de la commune de Pont de Montvert et de Madame la conseillère générale Sophie Pantel, conscients de l'intérêt public de cette activité.

Pour plus d'info :

Association
« les sources vives »
Chantal Jean
04 66 45 83 80

Association des métiers d'art

La mairie du Pont de Montvert et l'association des métiers d'art en Cévennes ont le plaisir de vous annoncer la 5ème édition du festival des métiers d'art qui se déroulera les 12, 13 et 14 juillet 2013!

Ce festival de qualité accueille chaque année environ 80 créateurs français et étrangers qui exposent, mais qui animent aussi des ateliers créatifs, à l'attention des enfants et des adultes, et font des démonstrations. Dans une ambiance conviviale, ils partagent leurs savoir-faire, parlent de leurs métiers avec passion...

Cette manifestation ne peut pas avoir lieu sans l'hospitalité

de la population qui dans ce cadre prête les lieux d'exposition (garages, anciennes boutiques, rez-de-chaussée,...).

Nous espérons que cette année encore vous pourrez mettre à disposition votre lieu, nous sommes également à la recherche de nouveaux lieux aussi insolites que les précédents alors n'hésitez pas à vous lancer dans « l'aventure des métiers d'art »!

Si vous désirez mettre à disposition votre lieu ou vous inscrire comme bénévole adressez-vous à l'office de tourisme du canton du Pont de Montvert ou à la galerie de l'association ou téléphonez au : 04 66 45 59 37 ou au 04 66 45 81 94

Merci encore pour votre aide. ■

Du 21 avril au 21 mai : des artistes en liberté au Pont de Montvert

Pendant un mois, une quinzaine d'artistes venus d'Islande, de Lituanie, du Japon, d'Italie de France vont séjourner dans le village, invités par l'association LE PONT (Partage – Œuvre – Nature – Territoire) en partenariat avec la Mairie.

Ces artistes du monde viennent avec leurs propres histoires pour rencontrer celles des autres.

Faire découvrir son art et découvrir celui de l'autre, participer à la vie, chaque artiste ira à la rencontre des habitants des Cévennes.

Dedans, dehors, partout dans le village, ils installeront des ateliers pour partager leurs pratiques artistiques et leurs expériences. Plasticiens, sculpteurs, musiciens, peintres, artisans d'art, ils nous offriront leurs œuvres à la fin de la résidence.

Des temps forts rythmeront le séjour : journées portes ouvertes, concerts, repas, projections de films. Le programme avec toutes les dates sera bientôt disponible.

D'ores et déjà, notez la date du 1er mai, un apéritif de bienvenue sera offert par la Mairie.



L'Église

L'aménagement des abords de l'église est un projet que nous évoquons depuis plusieurs années. En 2011 a été réalisé l'amélioration de l'accès à cet espace public. Sur la base de l'esquisse produite par les architectes du PLU, le cabinet Couet, maître d'oeuvre a élaboré le projet définitif d'aménagement que nous allons engager en 2013. Celui-ci comprendra :

- la remise en état de l'ensemble des murs de pierre et des accès à cet espace (escalier, cheminement derrière le foyer, accès handicapés au foyer logement)
- la réalisation d'un parvis de l'église en pavage de granit,
- des places de stationnement
- un espace de détente et pique-nique,
- plantations, espaces verts et éclairage public.

Sur cet espace public nous souhaitons également mettre en valeur deux éléments de patrimoine : la source existante sur les lieux et implanter le four à pain, don de Jean Camus à la Commune. Dans ce projet sont également intégrés les besoins exprimés par les associations utilisatrices de cet espace lors des événements festifs de l'année (fête « derrière l'Église », festival des métiers d'art,.....).

D'un point de vue opérationnel, la réalisation de ces travaux doit être coordonnée avec ceux de la rénovation de la cure (réalisés par la Communauté des



communes en 2012) ainsi que ceux de l'aménagement intérieur de l'église (reprise des enduits des murs et peintures). Les travaux du parvis et de finition aux abords de cette maison feront donc l'objet d'une 2ème tranche.

La consultation des entreprises sera lancée en début d'année. L'estimation du montant de ces travaux est conséquent et s'élève (honoraires et frais d'études) inclus à 280.000 € TTC. Des aides financières ont été sollicitées et pour certaines déjà obtenues auprès de l'État, la Région et le Conseil Général.

Et aussi...

- Mise en place de l'éclairage du stade,
- Étude et concertation pour la promenade du Tarn,
- Petit patrimoine,
- Mise en sécurité du temple de Grizac,
- L'éclairage du village de vacances.

Comité de rédaction : François Folcher, Frédéric Folcher, Alain Jaffard, Stéphan Maurin, Cathy Pantel, Sophie Pantel, Emilie Reydon

Crédits photos : Alain Pantel, Emilie Reydon, Odile Rival

Ne pas jeter sur la voie publique